



**Vingt-quatrième session**

Nairobi, 15–19 avril 2013

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Activités du Programme des Nations Unies pour les  
établissements humains, y compris les questions de  
coordination**

**Activités du Programme des Nations Unies pour les  
établissements humains**

**Additif**

**Coopération avec les organismes et institutions des Nations  
Unies, les organisations intergouvernementales n'appartenant  
pas au système des Nations Unies et les organisations non  
gouvernementales**

**Rapport du Directeur exécutif**

**I. Introduction**

1. Le présent rapport passe en revue les progrès accomplis dans la coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et les organismes et institutions des Nations Unies, les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.

**II. Coopération avec les organismes et institutions des Nations Unies  
pour la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et la  
réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

2. Durant la période considérée, ONU-Habitat a pris une part active aux travaux des mécanismes de coordination interorganisations mentionnés ci-dessous.

**A. Assemblée générale**

3. Pour répondre au défi grandissant que représente la nécessité d'une urbanisation et d'un développement durables face à l'accélération de la transition urbaine et comme suite à la résolution 23/8 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat du 15 avril 2011, l'Assemblée générale, dans sa résolution 66/207, a décidé de tenir une troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Lors de sa soixante-septième session, dans

\* HSP/GC/24/1.

sa résolution 67/216, elle a réaffirmé sa décision de convoquer cette conférence et s'est félicitée de la désignation, par le Secrétaire général, du Directeur exécutif d'ONU-Habitat pour remplir les fonctions de Secrétaire général d'Habitat III et pour faire office de coordonnateur pour le compte du système des Nations Unies.

4. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a créé un Comité chargé de mener les activités préparatoires de la Conférence, et a décidé que ce Comité se réunirait à trois reprises avant l'ouverture de la conférence en 2016 : à New York en 2014 (pendant deux jours), à Nairobi en 2015 (pendant trois jours) et une troisième fois d'ici à la fin de 2014 en un lieu et pour une durée à déterminer.

5. L'Assemblée a également décidé de créer un Fonds d'affectation spéciale pour Habitat III et a prié le Secrétaire général de la conférence de préparer une proposition pour examen par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session, en avril 2013, sur les meilleurs moyens d'appuyer les activités préparatoires de la conférence et d'y contribuer.

## **B. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination**

6. ONU-Habitat a régulièrement participé aux sessions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) en 2011 et 2012, période pendant laquelle le CCS a redoublé d'efforts pour faire en sorte que ses organisations membres puissent tirer parti des mêmes atouts et de la même expertise pour répondre de manière coordonnée et efficace aux mandats donnés par les États Membres. Outre ses efforts pour améliorer la transparence et la responsabilité, le CCS a cherché à approfondir sa compréhension des enjeux mondiaux, y compris leurs interactions, et à favoriser le partage de connaissances entre ses membres. ONU-Habitat a participé aux réunions du CCS et à celles de ses trois piliers, à savoir le Comité de haut niveau sur les programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement.

7. ONU-Habitat a contribué à un projet de plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté au moyen du plein emploi et d'un travail décent, élaboré à la demande du Comité de haut niveau sur les programmes. En tant que membre du groupe de travail de ce Comité, ONU-Habitat a participé activement aux préparatifs de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue en novembre et décembre 2010 à Cancún (Mexique), y compris à l'organisation de manifestations parallèles.

## **C. Conseil économique et social**

8. Dans sa résolution 2011/21, le Conseil économique et social a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et a encouragé l'inclusion, selon qu'il conviendrait, de l'urbanisation durable, y compris l'atténuation de la pauvreté urbaine, l'assainissement des taudis, le rôle des autorités locales ainsi que la capacité de résistance des villes aux catastrophes naturelles et les incidences du changement climatique, en tant que thème commun à l'élaboration et au suivi des textes issus des grandes conférences internationales et réunions au sommet concernées. Il a également invité les gouvernements et les autorités locales, agissant conformément à leur législation nationale, à dénombrer les habitants des bidonvilles et, sur cette base, avec l'appui de la communauté internationale, à fixer volontairement des cibles réalistes à atteindre d'ici à 2020.

9. Dans sa résolution 2012/27, le Conseil a souligné la nécessité pour les gouvernements de redoubler d'efforts dans l'appui aux initiatives engagées à tous les niveaux pour améliorer les conditions de vie des pauvres des zones urbaines dans le monde en développement. Il a également encouragé les gouvernements à continuer de soutenir ONU-Habitat pour les questions relatives aux villes et aux changements climatiques et à promouvoir des critères de durabilité dans les activités de planification, de construction et de gestion destinées à assurer l'accès aux services urbains de base, y compris la réduction des risques de catastrophe. Le Conseil a également invité les gouvernements à continuer de promouvoir l'urbanisation durable et l'action des autorités locales dans leurs politiques et programmes nationaux de développement, et à envisager le rôle que peuvent jouer des villes écologiquement viables à long terme, socialement inclusives et économiquement productives dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

10. Lors du segment humanitaire de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social, les représentants de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de trouver des solutions aux problèmes humanitaires en milieu urbain, que préside ONU-Habitat, ont reçu des informations sur les menaces croissantes que les catastrophes naturelles et les conflits représentent pour les populations urbaines en rapide expansion. Un rapport leur a aussi été présenté sur les progrès satisfaisants réalisés par une vingtaine de partenaires dans la mise en œuvre de la première stratégie

urbaine du Comité visant à accroître l'efficacité des interventions humanitaires. Les avancées enregistrées concernaient notamment l'amélioration du leadership des coordonnateurs de l'action humanitaire et des équipes de pays, l'élaboration de stratégies, l'expertise, la préparation, le renforcement de la résilience et la responsabilité à l'égard des populations touchées dans les situations d'urgence en milieu urbain, conformément aux orientations données dans le programme de transformation du Comité.

#### **D. Groupe des Nations Unies pour le développement**

11. ONU-Habitat a participé aux activités du mécanisme d'intégration des droits de l'homme du Groupe des Nations Unies pour le développement, notamment la contribution commune au programme de développement pour l'après-2015, offrant un soutien à la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

12. ONU-Habitat est membre de l'équipe régionale pour l'Asie et le Pacifique du Groupe des Nations Unies pour le développement, aux côtés de 18 autres organismes des Nations Unies, et prend part aux activités de son groupe de travail sur l'environnement et les changements climatiques. Le Programme dirige l'équipe de travail sur l'urbanisation, coordonnant 13 autres organismes ou institutions des Nations Unies en vue de l'élaboration d'un exposé régional de principes sur l'urbanisation, associé à des outils pratiques.

13. Dans le cadre de la consultation mondiale par voie électronique sur le rôle de la dynamique démographique dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, ONU-Habitat a été impliqué à la fois dans la première vague d'échanges et dans le dialogue plus large poursuivi sur le site Internet [worldwewant2015.org](http://worldwewant2015.org), prenant part aux onze conversations thématiques, y compris celles sur la viabilité écologique à long terme, l'inégalité, l'eau et l'énergie. Un débat plus vaste s'est ensuite engagé sur la base d'une note conceptuelle établie par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) qui a été examinée lors d'une réunion d'un groupe d'experts tenue le 19 novembre 2012. Ultérieurement, plusieurs consultations en ligne ont eu lieu simultanément sous la direction de modérateurs, avec le concours du Département des affaires économiques et sociales et l'appui du FNUAP, de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le résumé de ces discussions figure dans le rapport final de la consultation élargie sur le thème de la dynamique démographique.

#### **E. Comité exécutif pour les affaires humanitaires et Comité permanent interorganisations**

14. ONU-Habitat est membre des organes principaux et des groupes de travail du Comité permanent interorganisations ainsi que du Comité exécutif pour les affaires humanitaires présidé par le Coordonnateur des secours d'urgence, qui ont pour mission de réfléchir aux grandes questions concernant les opérations humanitaires mondiales. Depuis deux ans, ONU-Habitat préside l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de trouver des solutions aux problèmes humanitaires en milieu urbain. La mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action sur deux ans de l'Équipe spéciale a permis d'introduire des modalités nouvelles et améliorées de coopération entre le système des Nations Unies et les acteurs humanitaires non gouvernementaux.

15. Dans le cadre de l'approche par groupe de la coordination mondiale mise en place par le Comité permanent interorganisations, ONU-Habitat est le point focal responsable des questions de logement, de foncier et de propriété au sein du Groupe de travail sur la protection, qui a apporté son soutien à plusieurs programmes de pays confrontés à ces problèmes dans les zones urbaines, notamment en Afghanistan, en Iraq et au Pakistan. Dans ce champ de responsabilité, le Programme continue de mener des activités visant la fourniture d'abris et de services d'alimentation en eau et d'assainissement dans le cadre d'opérations d'urgence, grâce aux dispositifs de mise en commun des fonds destinés à l'aide humanitaire, y compris le Fonds central pour les interventions d'urgence, les appels éclairs et les procédures d'appel global. En tant que membre du Sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les mesures préalables et du Groupe sur le financement de ces mesures, le Programme veille à ce que les activités de préparation du Comité restent axées sur la problématique urbaine.

#### **F. ONU-Eau**

16. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat a accédé à la vice-présidence du mécanisme ONU-Eau. Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il a co-présidé l'équipe de travail d'ONU-Eau sur la gestion des eaux usées. Dans le prolongement de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, cette équipe de travail a entrepris d'élaborer une proposition de cible et d'indicateurs associés pour les objectifs de développement durable concernant

la gestion efficace des eaux usées et la lutte contre la pollution. ONU-Habitat a informé les membres d'ONU-Eau présents à la dix-septième réunion de ce mécanisme, tenue à Stockholm du 23 au 25 août 2012, des progrès accomplis dans la définition d'une cible concernant la gestion des eaux usées pour incorporation dans les objectifs de développement durable. À la même réunion, il a présenté une proposition visant à établir un groupe de travail sur le développement des capacités des services de distribution d'eau.

## **G. ONU-Énergie**

17. Pendant la période considérée, ONU-Habitat, en tant que président en exercice du volet Afrique du mécanisme ONU-Énergie, a participé à plusieurs réunions d'ONU-Énergie et a contribué à l'organisation de la deuxième Semaine panafricaine de l'énergie, qui a eu lieu à Addis-Abeba du 12 au 16 novembre 2012. Le Programme a représenté ONU-Énergie Afrique lors de plusieurs forums et conférences tenus au cours de la période considérée, notamment le forum de haut niveau organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur le thème de « Baliser le chemin d'un accès durable aux services énergétiques dans toute l'Afrique de l'Ouest par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », qui a eu lieu à Accra du 29 au 31 octobre 2012.

18. Au cours du Forum urbain mondial qui s'est tenu à Naples (Italie) du 1<sup>er</sup> au 7 septembre, ONU-Habitat a organisé un atelier sur les énergies renouvelables dans les villes en expansion d'Afrique, conjointement avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. En collaboration avec l'Union africaine, il met au point un projet commun sur la conversion des déchets en énergie dans quatre pays d'Afrique.

## **H. Département des affaires économiques et sociales**

19. ONU-Habitat co-préside avec le Département des affaires économiques et sociales le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, qui élabore au nom du Secrétaire général le plan d'action à l'échelle du système en faveur de la jeunesse. Il s'agit essentiellement d'offrir aux jeunes de plus grandes possibilités d'obtenir un travail décent et des revenus tout au long de leur vie et de contribuer ainsi à un cercle vertueux de réduction de la pauvreté, de développement durable et d'inclusion sociale.

20. ONU-Habitat a collaboré avec le Département dans la période qui a précédé la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en juin 2012. Lors de la conférence, il a piloté quatre événements de haut niveau et participé à la table ronde de haut niveau ainsi qu'au dialogue sur les villes durables et l'innovation coordonné par le Département.

21. En collaboration avec le Partenariat pour des transports durables à faibles émissions de carbone, ONU-Habitat a lancé un processus consultatif avec des partenaires tels que la Banque asiatique de développement, l'Institute for Transportation and Development Policy et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et, par le biais du Département, s'est volontairement engagé lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et politiques nécessaires à une mobilité urbaine durable dans 100 villes partenaires d'ONU-Habitat à travers le monde.

## **I. Programme des Nations Unies pour le développement**

22. ONU-Habitat coopère avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies en vue de la coordination et de la préparation du prochain groupe de travail des partenaires de développement sur la gouvernance locale en 2013. Les organismes se sont associés pour élaborer et mettre en œuvre l'initiative Jeunesse XXI<sup>e</sup> siècle, qui vise avant tout à établir les mécanismes qui permettront aux jeunes de s'impliquer plus étroitement dans les activités du système des Nations Unies.

23. ONU-Habitat fait partie du groupe consultatif stratégique du Groupe de travail thématique sur le relèvement rapide, qu'il a contribué à remodeler. Il a joué en outre un rôle déterminant dans l'intégration des activités de relèvement rapide dans le Groupe sur l'hébergement d'urgence en tant que point focal du Groupe de travail thématique sur le relèvement rapide, et inversement.

24. En décembre 2012, ONU-Habitat et le PNUD ont mis fin à un partenariat formel de sept ans constitué pour répondre au tremblement de terre et au tsunami ayant frappé les régions d'Aceh et de Nias (Indonésie) dans l'océan Indien en 2004. Les deux organismes ont organisé conjointement un atelier sur les villes et les changements climatiques auquel ont participé des représentants de 10 villes asiatiques et qui a débouché sur l'établissement d'un partenariat pour une évaluation conjointe de la vulnérabilité de la ville de Macassar (Indonésie). ONU-Habitat a apporté des contributions de fond au

document de stratégie du PNUD sur l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté en Asie et dans le Pacifique, en vue de forger des partenariats stratégiques au niveau des pays.

25. Le PNUD a été un partenaire clé en Haïti et travaille avec ONU-Habitat dans plusieurs programmes conjoints sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans des domaines comme l'eau et l'assainissement (Équateur), l'égalité des sexes (Brésil) et des villes plus sûres (Brésil, Costa Rica, Guatemala). Le PNUD a également appuyé la mise en œuvre de programmes à Cuba (logement) et en Colombie (mise en œuvre du Programme pour l'habitat).

26. En août 2012, l'Administrateur du PNUD, en tant que Président du Groupe des Nations Unies pour le développement, et le Directeur exécutif d'ONU-Habitat, ont envoyé une lettre commune à tous les coordonnateurs résidents pour les inciter à aborder les questions urbaines dans le travail d'équipe mené avec les membres concernés du système des Nations Unies. L'Administrateur du PNUD a également informé les bureaux de pays du PNUD du mémorandum d'accord en vigueur et les a encouragés à travailler avec ONU-Habitat

## **J. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

27. Dans le cadre de sa vision stratégique, ONU-Habitat renforce ses programmes mondiaux en collaborant avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur le patrimoine urbain. Les discussions entre les deux organismes se poursuivent quant à la façon dont ONU-Habitat peut contribuer au Réseau des villes créatives de l'UNESCO et soutenir la diffusion au Kenya du plan d'action du paysage urbain historique de l'UNESCO. ONU-Habitat réalise conjointement avec l'UNESCO des programmes pour des villes plus sûres au Brésil, au Costa Rica et au Guatemala.

## **K. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche**

28. Durant la période considérée, des activités ont été menées avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ONU-Habitat et l'UNITAR ont organisé un atelier avec IBM, auquel ont participé des hauts fonctionnaires et des décideurs des secteurs public et privé de différentes villes du monde. Des dialogues ont été engagés avec les centres régionaux de l'UNITAR dans le cadre du projet en cours financé par le Compte de l'ONU pour le développement et exécuté par ONU-Habitat pour renforcer la capacité institutionnelle des institutions de formation en Asie, en Afrique et en Amérique latine, en étroite collaboration avec les initiatives de renforcement des capacités des gouvernements locaux.

## **L. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

29. ONU-Habitat a continué de travailler avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme contre les expulsions. Les deux organismes ont publié conjointement un document intitulé : « Losing your home. Assessing the impact of eviction (Perdre sa maison. Évaluation de l'impact des expulsions) ». Des recherches complémentaires sont en cours et des publications sont prévues sur les méthodes d'évaluation de l'impact des expulsions. En marge de la sixième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat a co-organisé un événement de réseautage sur les droits au logement et les expulsions et, immédiatement après, a co-organisé une réunion d'experts sur l'évaluation de l'impact des expulsions.

## **M. Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones**

30. Durant la période considérée, ONU-Habitat a participé aux dixième et onzième sessions de l'Instance. Lors de la dixième session, le Programme a organisé un événement parallèle sur la sécurisation des droits fonciers des peuples autochtones dans les villes, qui s'est tenu à New York en mai 2011 en collaboration avec le Gouvernement canadien. ONU-Habitat continue de participer au Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, qui soutient le travail et la mise en œuvre des recommandations de l'Instance, et de contribuer à ses activités.

## **N. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

31. ONU-Habitat et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont collaboré avec le Réseau mondial d'outils fonciers pour élaborer des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, qui ont été approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire en 2012. Il a contribué à l'atelier organisé en novembre 2011 par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la FAO sur les zones agricoles urbaines et périurbaines et travaille en collaboration avec le Fonds international de développement

agricole (FIDA) sur le renforcement de la sécurité de jouissance des terres et des ressources naturelles en Afrique orientale et australe.

32. En mai 2011, ONU-Habitat a participé et fourni des contributions techniques d'experts à l'atelier international de la FAO sur des directives pour les décideurs en matière de foresterie urbaine. Il a apporté une importante contribution au rapport de la FAO « Food, agriculture and cities: challenges of food and nutrition security, agriculture and ecosystem management in an urbanizing world (Alimentation, agriculture et villes : défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'agriculture et de la gestion des écosystèmes dans un monde en voie d'urbanisation »<sup>1</sup> et a prononcé le discours introductif lors de l'atelier régional de la FAO intitulé « Des aliments pour les villes : mise en place de systèmes alimentaires résilients dans les villes africaines ». En 2012, ONU-Habitat a apporté son soutien et a participé à un événement de réseautage de la FAO sur le rôle de l'alimentation et de l'agriculture dans l'avenir des villes lors de la sixième session du Forum urbain mondial.

## **O. Programme des Nations Unies pour l'environnement**

33. ONU-Habitat et le PNUE ont poursuivi leur plan de mise en œuvre biennal ainsi que le programme de travail commun qui lui est associé, dont les thèmes essentiels sont l'évaluation des changements climatiques, l'adaptation écosystémique, les bâtiments durables et les villes à faible intensité de carbone. Leur collaboration est renforcée par a) la Banque mondiale au travers d'un programme de travail conjoint sur les villes et les changements climatiques financé par l'Alliance des villes, b) le lancement d'un protocole mondial pour les émissions de gaz à effet de serre à dimension communautaire et c) le lancement de l'Initiative mondiale du PNUE pour des villes économes en ressources, qui compte ONU-Habitat parmi les membres de son comité directeur. ONU-Habitat a également siégé au groupe de travail sur les villes du Panel international du PNUE pour la gestion durable des ressources et a contribué à son rapport *City level decoupling: urban resource flows and the governance of infrastructure transitions*.

34. ONU-Habitat et le PNUE ont collaboré dans le cadre d'un programme commun Union européenne/système des Nations Unies sur les conflits liés aux terres et aux ressources naturelles, accueilli par le PNUD à New York. Une série de notes d'orientation a été élaborée et des missions conjointes ont été menées au Libéria et en Côte d'Ivoire. La nouvelle phase de collaboration se concentrera sur la région des Grands Lacs en Afrique.

35. ONU-Habitat et le PNUE ont collaboré sur le terrain au Myanmar, où ONU-Habitat représente le PNUE au sein de l'équipe de pays des Nations Unies. Une lettre tripartite d'autorisation a été signée avec le Ministère de la protection de l'environnement et des forêts pour la préparation d'un rapport sur l'état de l'environnement. ONU-Habitat et le PNUE se sont associés avec l'Union européenne pour concevoir le programme de l'Alliance mondiale contre le changement climatique au Myanmar.

## **P. Organisation internationale du travail**

36. En collaboration avec l'OIT, ONU-Habitat a, en 2011, formé 23 formateurs de 18 pays à l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans la gouvernance locale. L'OIT a expressément mis en place des audits sur la parité hommes-femmes dans la gouvernance locale et cette initiative a reçu un accueil favorable; certains participants ont depuis inscrit les audits de la parité hommes-femmes dans leurs programmes de formation. L'OIT travaille en partenariat avec ONU-Habitat et d'autres organismes des Nations Unies en Haïti pour relancer les économies locales et créer des emplois grâce à la gestion des débris. ONU-Habitat a également contribué à des programmes sur la parité hommes-femmes et sur des villes plus sûres au Brésil.

## **Q. Groupe de la Banque Mondiale**

37. ONU-Habitat est membre du groupe consultatif de la Banque mondiale sur un cadre d'évaluation de la gouvernance foncière. Il s'est associé avec la Banque mondiale, l'Agence française de développement et l'Ambassade de Suède pour soutenir le secteur du développement urbain durable au Kenya et a accepté d'accueillir une composante stratégique consultative dans son bureau régional pour l'Afrique.

38. La Banque mondiale, ONU-Habitat et le PNUE ont joint leurs forces, avec l'appui de l'Alliance de villes, pour apporter une réponse plus coordonnée et ciblée à la question des villes et des changements climatiques, en particulier dans les pays en développement. Un résultat complémentaire de cette collaboration est l'examen continu de la méthodologie de l'Alliance des villes concernant les

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse [www.fao.org/fileadmin/templates/FCIT/PDF/FoodAgriCities\\_Oct2011.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/FCIT/PDF/FoodAgriCities_Oct2011.pdf) - MLY.

stratégies de développement urbain. Une consultation a été engagée avec la Banque mondiale sur son programme de politique des transports en Afrique subsaharienne.

## **R. Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

39. ONU-Habitat travaille en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) sur un programme commun intitulé « Des villes sûres et accueillantes pour toutes et tous », qui vise à contribuer à la sécurité des espaces publics urbains à Douchanbé (Tadjikistan), dans l'agglomération de Manille (Philippines), dans le Grand Beyrouth (Liban), à Marrakech (Maroc), à Nairobi (Kenya), à Rio de Janeiro (Brésil), à San José (Costa Rica) et à Tegucigalpa (Honduras).

## **S. Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

40. ONU-Habitat collabore avec ONU-Femmes dans la mise en œuvre de ses programmes mondiaux pour des villes sûres et sans violence à l'égard des femmes et des filles dans cinq villes : Kigali, Le Caire, Port Moresby, New Delhi et Quito.

41. Au cours de la sixième session du Forum urbain mondial, le Directeur exécutif d'ONU-Habitat et le Directeur exécutif adjoint d'ONU-Femmes ont signé un mémorandum d'accord qui couvre tous les pays où les deux entités ont des intérêts communs et où ils ont convenu de collaborer. ONU-Femmes a détaché (en prenant en charge toutes les dépenses correspondantes) un conseiller auprès du groupe de la problématique hommes-femmes d'ONU-Habitat, qui a été chargé de formuler des recommandations sur le « dispositif relatif à la problématique hommes-femmes » au sein du Programme et de l'aider à revoir sa politique de genre.

## **T. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

42. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a apporté son soutien au programme commun des Nations Unies sur la sûreté et la sécurité des villes au Brésil et au Mexique.

## **U. Programme alimentaire mondial**

43. ONU-Habitat met en œuvre un programme conjoint avec le Programme alimentaire mondial (PAM) pour construire des villes résilientes aux Philippines, en développant les capacités des autorités locales des villes de Cagayan de Oro, Davao, Iloilo et Butuan en matière d'évaluation des risques et de la vulnérabilité, de mise en place de plans de lutte contre les changements climatiques, de pilotage de petits projets et d'élaboration de produits fondés sur le savoir destinés à faciliter le dialogue politique et la duplication ainsi que la durabilité au niveau national.

## **V. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

44. ONU-Habitat a apporté un appui technique au Groupe sur l'hébergement d'urgence du Comité permanent interorganisations, qui est piloté par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans les situations de conflit et les situations d'urgence complexes. Un soutien a aussi été fourni pour la planification des établissements et/ou l'alimentation en eau et l'assainissement dans les camps qui accueillent des réfugiés syriens en Iraq et en Jordanie et pour les réfugiés somaliens au Kenya. Un concours technique sur les questions de logement a également été apporté en Somalie, alors qu'au Soudan ONU-Habitat a détaché un membre de son personnel auprès du HCR pour contribuer à la planification d'abris et d'établissements durables. Une aide technique dans les secteurs du logement, de la terre et de la propriété a été fournie au HCR en Iraq, aux Philippines et au Soudan, et il est prévu de déployer la même expertise auprès du HCR au Kirghizistan et en Libye. Un programme commun a été établi sur la résolution des conflits fonciers pour les déplacés de la République démocratique du Congo.

45. En 2011, ONU-Habitat a mis en œuvre des composantes d'un projet concernant l'incidence de l'arrivée de réfugiés dans certaines zones, en collaboration avec le Commissaire aux réfugiés afghans, le HCR et le PNUD.

## **W. Fonds des Nations Unies pour la population**

46. En Ouganda, ONU-Habitat et le FNUAP collaborent pour mettre en œuvre un programme conjoint sur la population au titre du résultat 3 du programme de pays visant à donner aux jeunes et aux groupes vulnérables des aptitudes concurrentielles et des possibilités de participer aux activités économiques en vue de la création de moyens de subsistance durables.

47. ONU-Habitat et le FNUAP ont établi un partenariat sur cinq ans dans le cadre du « Fonds pour un plan unique » mis en place au Viet Nam pour soutenir la stratégie de développement des statistiques de ce pays pour la période 2011-2020 ainsi que l'utilisation des informations sur la population dans la planification et la programmation du développement. ONU-Habitat est chargé de l'amélioration des données sur les populations urbaines (système d'observatoire urbain) et du renforcement de la capacité des institutions nationales de statistique de contribuer à la gestion et à la planification urbaines fondées sur des données factuelles.

48. En février 2011, le FNUAP et ONU-Habitat ont collaboré au Pakistan au titre de l'initiative « Unis dans l'action » de l'ONU, afin de renforcer les capacités du Bureau pakistanais des statistiques, notamment au travers de la mise en place de systèmes d'information géographique pour le recensement de la population nationale. De même, au Cambodge, le FNUAP et ONU-Habitat ont travaillé sur des rapports de recherche concernant le reclassement urbain et les relations entre zones rurales et zones urbaines, et ont aussi collaboré au sein du groupe de travail sur les jeunes.

## **X. Stratégie internationale de prévention des catastrophes**

49. Un mémorandum d'accord, qui avait été signé par ONU-Habitat et l'Office des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes en 2003 aux fins de la coopération entre les deux organismes pour la construction de villes résistantes aux catastrophes dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes » et du programme de profilage de la résilience, a été renforcé au cours de la sixième session du Forum urbain mondial.

50. En 2011, ONU-Habitat et le Bureau pour la prévention des risques de catastrophe ont conjointement enrôlé 31 villes pakistanaises dans la campagne « Pour des villes résilientes », en leur fournissant pour commencer un outil d'autoévaluation adapté aux administrations locales. Sur la base des résultats obtenus, un nouveau programme pour des villes résilientes a été approuvé par l'Agence nationale de gestion des catastrophes et le Ministère des changements climatiques du Pakistan.

51. Conjointement avec le Centre de gestion des catastrophes de l'Association sud-asiatique de coopération régionale et le Bureau chargé de la réduction des risques de catastrophe, ONU-Habitat a mis au point des boîtes à outils pour l'évaluation de la sécurité des écoles et des hôpitaux face aux risques multiples existant en Asie du Sud. Les quatre volets de la boîte à outils concernant l'amélioration de la conception et la modernisation des bâtiments sont lancés et mis en œuvre dans les pays de l'Association grâce à la formation des formateurs.

## **Y. Fonds pour l'environnement mondial**

52. En décembre 2011 et mars 2012, ONU-Habitat a présenté de nouvelles demandes d'accréditation en tant qu'organisme de projet du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et en tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'adaptation. Une décision à ce sujet est attendue.

53. ONU-Habitat a lancé un projet sur le transport durable en Afrique avec l'appui du FEM et en collaboration avec le PNUE. Ce projet couvre les villes de Nairobi, Kampala et Addis-Abeba et vise à sensibiliser les décideurs, les parties prenantes et le public en général, en Afrique de l'Est et au-delà, à l'importance et aux avantages de l'établissement de systèmes de transport urbain adaptés.

54. En collaboration avec le PNUE, ONU-Habitat met en œuvre un projet visant à promouvoir l'efficacité énergétique en Afrique de l'Est, qui couvre le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. En plus de ces deux projets, ONU-Habitat et le PNUE œuvrent ensemble à l'élaboration d'un programme d'entraide sur tous les aspects des services urbains de base.

## **Z. Organisation internationale pour les migrations**

55. Afin de renforcer leur partenariat dans les activités au niveau des pays, ONU-Habitat et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont signé en avril 2012 leur premier mémorandum d'accord pour une plus grande coordination des opérations sur le terrain dans les zones urbaines. Un programme triennal commun entre l'OIM, le PNUD et ONU-Habitat en faveur de la paix et de la stabilité grâce à la réforme agraire est en cours au Népal. ONU-Habitat a reçu le soutien de l'OIM dans le domaine des déplacements de populations au Mexique et en Haïti.

## **AA. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

56. ONU-Habitat et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont collaboré à l'élaboration d'une proposition sur un corridor pour des énergies durables en Afrique de l'Ouest. Des consultations sont également en cours pour l'élaboration d'un projet d'activités communes dans certaines villes du bassin du lac Tanganyika, qui mettraient l'accent sur l'alimentation en eau et l'assainissement et sur le développement économique des villes cibles.



**BB. Groupe de la gestion de l'environnement**

57. Pendant la période considérée, ONU-Habitat a continué de participer au groupe de gestion des problèmes sur l'économie verte du Groupe de la gestion de l'environnement grâce à l'intégration du programme urbain dans ce processus thématique interorganisations. Le travail du groupe de gestion des problèmes sur l'économie verte a abouti au lancement en 2012 du rapport interorganisations *Working towards a balanced and inclusive green economy: a United Nations system-wide Perspective*. À la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, ONU-Habitat a renforcé sa participation au groupe de gestion des questions concernant la diversité biologique du Groupe de la gestion de l'environnement en tirant parti de son avantage comparatif dans l'aménagement du territoire pour favoriser la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

**CC. Bureau de la coordination des affaires humanitaires**

58. Dans le cadre du programme de transformation du Comité permanent interorganisations et avec le concours du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ONU-Habitat a contribué au Mécanisme interorganisations d'intervention rapide pour renforcer la capacité de réaction du système aux crises. Des discussions sont aussi en cours pour fournir aux coordonnateurs résidents et aux coordonnateurs de l'action humanitaire des conseils sur les questions urbaines. ONU-Habitat collabore avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Salvador pour la reconstruction et à la remise en état nécessaires pour assurer le retour en toute sécurité des familles après la dépression tropicale 12E.

**DD. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

59. Le bureau de Bangkok du Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Asie et le Pacifique partage des locaux avec la Section du développement urbain durable de la Division de l'environnement et du développement de la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), ce qui a considérablement renforcé la collaboration et les partenariats.

60. ONU-Habitat a apporté une importante contribution à l'organisation du cinquième Forum urbain Asie-Pacifique, organisé par la CESAP à Bangkok en juin 2011. Une publication commune, *Rapport sur l'état des villes asiatiques 2010/2011*, a été lancée à l'occasion de ce Forum.

61. ONU-Habitat et la CESAP continueront de mettre en œuvre conjointement les projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement, en privilégiant la question des villes et des changements climatiques. Ils ont élaboré et soumis ensemble une proposition au Compte pour le développement, intitulée : «*Renforcement des moyens dont disposent les dirigeants en Asie du Sud-Est pour promouvoir des politiques et élaborer des plans visant à améliorer le traitement et le recyclage des eaux usées*».

62. Le Centre des opérations pour le Pacifique de la CESAP accueille le bureau d'ONU-Habitat à Suva et les deux entités collaborent à la mise en œuvre d'initiatives sur les changements climatiques et les villes dans les îles Fidji et Vanuatu. Elles travaillent ensemble sur un cadre régional de connaissances urbaines financé pour partie par l'Alliance des villes et dont l'objectif est d'encourager les débats sur les villes durables dans la sous-région.

63. En 2012, ONU-Habitat a collaboré avec la CESAP et l'Union internationale pour la conservation de la nature afin de renforcer la capacité des responsables gouvernementaux locaux et nationaux dans trois villes du Pakistan d'assurer la gestion décentralisée des déchets solides.

64. À la sixième session du Forum urbain mondial, la CESAP et ONU-Habitat ont lancé conjointement le processus préparatoire régional d'Habitat III, en organisant une réunion de haut niveau pour les délégations des pays de la région Asie-Pacifique sur le thème «*Des villes et des établissements humains durables dans la région Asie-Pacifique : une feuille de route de Rio à Habitat III*».

**EE. Commission économique pour l'Afrique**

65. Des consultations de haut niveau ont eu lieu entre ONU-Habitat et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en vue de la formulation d'un projet commun couvrant l'ensemble des services urbains de base. Un protocole d'accord entre ONU-Habitat et la CEA est en cours d'élaboration.

66. ONU-Habitat et le Réseau mondial d'outils fonciers travaillent avec la CEA, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Commission de l'Union africaine sur une série d'activités destinées à améliorer la sécurité d'occupation et l'accès à la terre pour tous en Afrique. Le Programme est membre du comité directeur de l'Initiative sur les politiques foncières en Afrique. Depuis le début

de 2012, il a pris la tête du volet renforcement des capacités de l'Initiative, qui vise à aider les États membres à mettre en œuvre la Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique, signée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine en 2009. Dans cette optique, un mémorandum d'accord entre ONU-Habitat et la CEA a été signé en 2012.

#### **FF. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

67. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a apporté un concours précieux au rassemblement d'informations et de données dans la région. Elle a fourni des contributions importantes au rapport régional et participe à la prestation de services d'appui consultatif et technique à la MINURVI (Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes).

### **III. Coopération entre ONU-Habitat et les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies**

#### **A. Commission européenne**

68. ONU-Habitat a participé aux efforts déployés par l'Union européenne pour renforcer les aspects culturels et architecturaux du développement urbain. Cette association devrait conduire à l'élaboration d'une déclaration qui relierait intrinsèquement l'art et l'architecture à l'environnement urbain. Le dialogue entre ONU-Habitat et l'Union européenne a été renforcé, surtout pour ce qui touche à l'Afrique. L'Union européenne a appuyé la mise en œuvre du programme d'ONU-Habitat en Haïti (reconstruction des quartiers).

#### **B. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire**

69. ONU-Habitat a récemment soutenu les États jouant un rôle clé dans la coopération Sud-Sud – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – en organisant une réunion spéciale lors de la sixième session du Forum urbain mondial.

70. Outre son travail de sensibilisation internationale, ONU-Habitat, par le biais de ses bureaux régionaux et de liaison, principalement dans le monde du Sud, est sans cesse impliqué dans les pays au moyen de l'exécution de programmes et projets présentant de l'intérêt pour la coopération Sud-Sud. Plusieurs de ces programmes et projets ont un impact direct sur le droit et l'accès à un logement décent. La coopération Sud-Sud continuera de jouer un rôle déterminant dans la définition de la position des pays du Sud au cours des préparatifs de la conférence Habitat III de 2016.

#### **C. Union africaine**

71. Un mémorandum d'accord est en cours d'élaboration suite à des consultations de haut niveau entre ONU-Habitat et l'Union africaine. Les activités de coopération porteront essentiellement sur l'urbanisation en tant que force positive du développement économique et social des villes africaines.

#### **D. Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain**

72. Avec l'appui technique d'ONU-Habitat, la quatrième session de la Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain (AMCHUD) s'est tenue du 20 au 23 mars 2012 à Nairobi sur le thème « Aménagement du territoire, accès aux services de base pour tous et implications du changement climatique en Afrique ». La conférence a adopté la Déclaration et les textes issus de Nairobi, dont le Pacte de Nairobi en vue d'Habitat III et la Déclaration de l'AMCHUD sur Rio +20.

73. ONU-Habitat a fourni un appui technique et des services consultatifs au secrétariat de l'AMCHUD en décembre 2012 afin de débattre de l'institutionnalisation de l'AMCHUD sous la forme d'un comité technique spécialisé de l'Union africaine.

#### **E. Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et le développement urbain**

74. Avec l'appui technique d'ONU-Habitat, la quatrième session de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le logement et le développement urbain a eu lieu du 10 au 12 décembre 2012 à Amman sur le thème « Les jeunes et les technologies de l'information et de la communication dans le développement urbain durable ». La conférence a adopté la Déclaration d'Amman et le Plan d'action d'Amman.

## **F. Conférence ministérielle sur le logement et le développement urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes**

75. La vingt et unième Assemblée générale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est tenue du 20 au 22 août 2012 à Mexico. Cette réunion a permis notamment de présenter le rapport 2012 sur l'*État des villes d'Amérique latine et des Caraïbes* ainsi que de promouvoir et d'examiner la participation des ministres et autres hauts responsables à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et à la sixième session du Forum urbain mondial.

## **G. Parlementaires mondiaux pour l'habitat**

76. Une table ronde a été organisée avec les Parlementaires mondiaux pour l'habitat sur le thème « Les villes : moteurs d'une croissance durable », lors de la sixième session du Forum urbain mondial. ONU-Habitat a aidé les Parlementaires mondiaux à renforcer leurs sections régionales, notamment en Afrique. Le Programme a aussi renforcé son partenariat avec l'Association des parlementaires du Commonwealth, la Parliamentary for Global Action, l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique et l'Union interparlementaire.

77. Les Parlementaires mondiaux pour l'habitat ont tenu une réunion de tous les conseils régionaux dans le cadre de la Journée mondiale de l'habitat, le 3 octobre 2011, ainsi qu'une réunion du conseil principal, le 4 octobre 2011 à Aguascalientes (Mexique), en présence du Directeur exécutif d'ONU-Habitat.

## **H. Banque africaine de développement**

78. Pendant la période considérée, la collaboration entre ONU-Habitat et la BAfD a visé essentiellement le passage à une deuxième phase de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement dans la région du Lac Victoria, avec une subvention de la BAfD de 110 millions de dollars. ONU-Habitat a fourni une assistance technique à la Communauté de l'Afrique de l'Est pour la préparation de la deuxième phase de l'initiative et s'emploie maintenant à renforcer les capacités de cinq États partenaires. ONU-Habitat et la BAfD collaborent également dans des projets d'alimentation eau et d'assainissement à Zanzibar et au Kenya, dans lesquels ONU-Habitat se charge du renforcement des capacités et la BAfD de l'appui à l'amélioration des infrastructures.

## **I. Banque européenne d'investissement**

79. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont collaboré à des études de pré-investissement et à l'évaluation de projets en vue d'une expansion majeure de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement dans la région du Lac Victoria, qui permettrait de couvrir les trois grandes villes du bassin du lac, à savoir Kampala (Ouganda), Mwanza (République-Unie de Tanzanie) et Kisumu (Kenya). ONU-Habitat a participé à l'évaluation du projet d'expansion de l'alimentation en eau de Kampala, financé par la BEI en partenariat avec l'Agence française de développement et la Banque allemande de développement (KfW).

80. En vertu d'un accord avec la BEI, ONU-Habitat a supervisé les études de pré-investissement pour des projets d'alimentation en eau et d'assainissement à Mwanza et à Kisumu et a coordonné l'évaluation du projet sur l'alimentation en eau et l'assainissement de Mwanza, qui en est maintenant à la phase d'approbation du montage financier portant sur une enveloppe de 104 millions d'euros.

## **J. Banque interaméricaine de développement**

81. Parmi les activités menées conjointement par ONU-Habitat et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont figuré plusieurs sessions thématiques lors des Semaines de l'eau de Stockholm en 2011 et 2012, qui s'inscrivaient dans le cadre de la Journée latino-américaine. Les autres domaines de collaboration ont été, entre autres, la conception et la mise en place d'un dialogue régional sur les politiques à suivre dans le domaine de l'eau et des changements climatiques ainsi que des campagnes de sensibilisation à la question de l'accès à l'eau en tant que droit fondamental dans les Amériques et le soutien à la production du document intitulé « *Americas Water Agenda* », qui sera présenté lors du Forum mondial de l'eau. ONU-Habitat et la BID ont également collaboré sur plusieurs programmes de pays en Bolivie et au Salvador.

## **K. Banque asiatique de développement**

82. ONU-Habitat a également engagé un dialogue avec la Banque asiatique de développement sur la question de la mobilité urbaine durable. Suite à la préparation d'un engagement volontaire pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en consultation avec la BAD, une

mission de la Banque a participé au Forum sur les transports en Asie, tenu du 6 au 8 novembre 2012 et a étudié les domaines de collaboration possibles.

83. Fort de sa collaboration de longue date avec la BAD, ONU-Habitat a signé en mai 2012 un nouveau mémorandum d'accord concernant l'initiative de la BAD en faveur du développement urbain en Asie. La BAD soutient l'Initiative sur les villes et les changements climatiques d'ONU-Habitat en tant que mécanisme de mise en œuvre en amont d'initiatives de développement urbain qui aidera les villes d'Asie à établir une passerelle entre les programmes d'investissement dans les infrastructures urbaines et la planification participative, favorable aux pauvres et soucieuse de l'équilibre entre les sexes requise pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

#### **L. Banque de développement de l'Amérique latine**

84. ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec la Banque de développement de l'Amérique latine, en tant que nouvelle institution partenaire du Programme pour l'habitat dans la région.

#### **M. Ligue des États arabes**

85. ONU-Habitat participe aux réunions du Conseil des ministres, des groupes consultatifs et du bureau exécutif de la Ligue des États arabes et a organisé une réunion d'experts sur le rapport 2012 sur *L'État des villes arabes* au siège de l'organisation au Caire. ONU-Habitat, par le biais de son bureau régional, continue de guider les États membres dans leurs préparatifs de la prochaine session du Conseil d'administration et des autres événements marquants du Programme.

86. *L'État des villes arabes 2012* a été lancé en mai 2012, aux niveaux régional et international, lors de la sixième session du Forum urbain mondial, avec la participation de représentants de la Ligue des États arabes.

#### **N. Organisation de la Coopération islamique**

87. En 2010, ONU-Habitat a signé un accord de partenariat avec l'Organisation de la Coopération Islamique en vue de la reconstruction d'une école primaire de filles au Pakistan.

#### **O. Secrétariat du Commonwealth**

88. ONU-Habitat travaille en collaboration avec le programme pour les jeunes du Commonwealth en vue de l'établissement d'un partenariat axé sur les problèmes de la jeunesse urbaine et un projet de mémorandum d'accord entre les deux parties doit être signé.

#### **P. Forum des administrations locales du Commonwealth**

89. En vertu d'un accord de coopération signé en juillet 2010, ONU-Habitat et le Forum des administrations locales du Commonwealth collaborent à l'initiative sur les villes et les changements climatiques. Cette collaboration revêt la forme d'études nationales de cadrage et d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que d'une évaluation de l'empreinte climatique (ou inventaire des gaz à effet de serre) des zones urbaines pour quatre villes pilotes : Lami (Fidji), Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), l'agglomération d'Apia (Samoa) et Port Vila (Vanuatu).

#### **Q. Alliance des villes**

90. ONU-Habitat, le Réseau mondial d'outils fonciers et l'Alliance des villes travaillent ensemble en Ouganda, sur un ensemble d'activités visant à assurer la sécurité d'occupation aux habitants des taudis grâce à l'utilisation du modèle de domaine foncier social, un outil favorable aux pauvres mis au point par le Réseau mondial d'outils fonciers. L'Alliance des villes cofinance ces travaux et soutient également l'adaptation de la stratégie de développement urbain et des méthodologies d'amélioration des taudis en partenariat avec le programme participatif d'amélioration des taudis financé par l'Union européenne dans les pays insulaires du Pacifique (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa), y compris le programme de gestion des services urbains du Pacifique.

91. Au Viet Nam, l'Alliance des villes et ONU-Habitat ont conçu un programme d'appui aux stratégies participatives de développement urbain pour les communautés de sept municipalités, en collaboration avec l'association nationale des collectivités locales. Cette approche s'appuie sur les enseignements tirés des précédents processus stratégiques de développement urbain, qui ont mis en évidence l'importance de la création d'un Fonds de développement communautaire pour mettre en œuvre certaines priorités stratégiques locales.

92. À l'issue de la réunion annuelle de l'Alliance des villes tenue au Viet Nam, ONU-Habitat a réussi à mettre en avant ses priorités en matière de développement urbain ainsi que l'importance du rôle des collectivités locales dans le programme de développement international. Il a également engagé des discussions sur des projets concernant l'espace public dans les pays où l'Alliance des villes réalise de solides programmes nationaux.

## **R. Collaboration entre la Commission européenne, les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et ONU-Habitat**

93. La Commission européenne et ONU-Habitat ont signé en mars 2012 l'accord de contribution 2012-284 867 en vue d'un programme participatif d'amélioration des taudis dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'accord prévoit un renforcement du partenariat entre le secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la Commission européenne et ONU-Habitat pour la mise en œuvre du programme dans 34 pays.

94. Mettant l'accent sur l'objectif du Millénaire pour le développement n°7, et afin de constituer un mécanisme de coordination pour la mise en œuvre du programme participatif d'amélioration des taudis, les trois partenaires sont convenus dans la Déclaration de Nairobi sur les défis de l'urbanisation et la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique<sup>2</sup> de créer un comité directeur pour guider le processus de mise en œuvre d'activités en faveur de l'urbanisation durable et de la réduction de la pauvreté urbaine dans plus de 100 villes de 34 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

## **S. Programme conjoint des Nations Unies pour la Somalie**

95. ONU-Habitat participe, avec quatre autres organismes des Nations Unies, au Programme conjoint des Nations Unies pour la promotion de la gouvernance locale et la décentralisation de la prestation des services en Somalie. Ce programme constitue une plate-forme importante pour tirer parti de la dynamique de développement et a permis de traduire de nombreux principes de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action » en améliorations tangibles de l'aide et de l'efficacité du développement au sens large. Lancé en 2008, sa première phase de cinq ans vient de s'achever. Il entre maintenant dans sa deuxième phase de cinq ans, qui couvre la période 2013-2017 et est connue sous le nom de Programme commun des Nations Unies pour la promotion de la gouvernance locale et la décentralisation de la prestation des services pour la Somalie II. Ce programme, qui compte cinq partenaires – ONU-Habitat, l'OIT, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le PNUD et l'UNICEF – est en phase avec la Stratégie des Nations Unies pour l'aide à la Somalie 2011-2015 et contribue à au moins cinq des objectifs du Millénaire pour le développement.

## **IV. Coopération avec d'autres partenaires du Programme pour l'habitat, y compris les organisations non gouvernementales**

### **A. Coopération avec les autorités locales**

96. Au niveau des pays, ONU-Habitat a poursuivi sa collaboration avec les autorités locales dans le domaine de la prévention du crime et de la sécurité. Il a lancé le Réseau mondial pour des villes plus sûres, actuellement présidé par le maire de Mexico. Il apporte son soutien aux efforts faits à Ouagadougou et à Bujumbura et commence d'intervenir à Douhanbé, dans l'agglomération de Manille, dans le Grand Beyrouth, à Marrakech, à Nairobi, à Rio de Janeiro, à San José, à Tegucigalpa, à Kigali, à Quito, au Caire, à Port Moresby et à New Delhi.

97. ONU-Habitat a renforcé ses relations avec la Fédération des villes, municipalités et associations d'Amérique latine ainsi qu'avec plusieurs groupements communaux de différents pays.

98. Un quatrième mémorandum d'accord a été signé entre des partenaires locaux de Fukuoka et ONU-Habitat le 30 mai 2012.

99. ONU-Habitat a mis en place un réseau étendu et en expansion d'administrations locales, à qui il apporte un soutien pour l'élaboration et l'amélioration de stratégies globales de développement urbain, liées aux stratégies provinciales. Pour que ces stratégies puissent faire partie intégrante des procédures de planification du développement des collectivités locales, une aide est fournie en faveur du renforcement des capacités.

<sup>2</sup> Disponible sur le site [www.unhabitat.org/downloads/docs/8248\\_78755\\_report\\_English-Edited-pdf](http://www.unhabitat.org/downloads/docs/8248_78755_report_English-Edited-pdf).

## **B. Réseau mondial pour des villes plus sûres**

100. Le Réseau mondial pour des villes plus sûres fait intervenir dans le débat urbain un large éventail d'acteurs de la prévention du crime, assurant le partage des données d'expérience et l'échange des bonnes pratiques et des bonnes politiques. En particulier, deux importantes activités pilotes sont menées avec des partenaires comme l'ONU-DC, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, le Forum européen pour la sécurité urbaine, Cordaid, Small Arms Survey, le Global Urban Studies Institute, Ignitus Worldwide, le Centre international pour la prévention de la criminalité, l'Institut d'études de la sécurité, World Vision, entre autres.

101. Le programme commun des Nations Unies pour des villes sûres et durables pour tous, lancé en juin 2011, adopte une approche intégrée et holistique. Il tire parti des efforts déjà déployés par les organisations de défense des droits des femmes et de la jeunesse et par les gouvernements locaux dans différentes villes du monde ainsi que des programmes novateurs d'ONU-Habitat, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes visant à assurer l'émancipation et la sécurité des femmes et des filles, la prévention des violences sexistes et la protection des enfants et de leurs droits. Il a été lancé dans huit villes pilotes : le Grand Beyrouth, Douchanbé, Manille, Marrakech, Nairobi, Rio de Janeiro, San José et Tegucigalpa et un financement de démarrage de 200 000 dollars a été alloué à chaque ville.

## **C. Terres et logements pour les pauvres**

102. Le Réseau mondial d'outils fonciers, une initiative d'ONU-Habitat et de ses partenaires internationaux, continue de se développer et compte aujourd'hui 50 partenaires parmi les organisations multilatérales et bilatérales, les groupes de la société civile, les organisations professionnelles et les instituts de recherche et de formation.

103. Parmi les principales activités intéressant la sécurité d'occupation qui ont été menées au cours de la période considérée, on peut citer l'amélioration des connaissances et l'effort de sensibilisation, le renforcement des capacités ainsi que la mise au point d'outils fonciers en faveur des pauvres et la vérification de leur efficacité. ONU-Habitat et ses partenaires ont effectué des travaux sur 11 outils fonciers. Le modèle de domaine foncier social est un outil développé par ONU-Habitat, la Banque mondiale, la Fédération internationale des géomètres et la Faculté des sciences de géo-information et de l'observation de la Terre de l'Université de Twente, afin d'améliorer la sécurité d'occupation des pauvres et des femmes grâce à l'enregistrement d'un large éventail de droits fonciers individuels, collectifs et coutumiers et de revendications foncières.

104. ONU-Habitat travaille en collaboration avec des partenaires locaux afin d'identifier des mécanismes et des méthodes appropriés pour élargir les initiatives au niveau communautaire. Parmi les principaux partenaires d'ONU-Habitat dans ce domaine figurent la Coalition internationale pour l'accès à la terre, la Commission Huairou et Shack/Slum Dwellers International.

## **D. Planification, gestion et gouvernance urbaines**

105. Grâce à son initiative « Villes et changements climatiques », ONU-Habitat a contribué au renforcement des capacités et a fourni une assistance technique dans une variété de domaines à un nombre croissant de villes et de pays. En 2011 et 2012, cette initiative a connu une rapide expansion, en particulier en Asie et dans le Pacifique, et est actuellement en cours de déploiement dans plus de 40 villes. ONU-Habitat a également motivé et renforcé les comités nationaux de l'habitat à Cuba, en Colombie et au Costa Rica

106. ONU-Habitat collabore au niveau mondial avec des associations d'urbanistes afin de diffuser et d'affiner sa nouvelle approche de la planification urbaine et d'accroître la sensibilisation mondiale. Le Global Planners' Network, la Commonwealth Association of Planners, l'Association internationale des urbanistes (AIU) et l'Association africaine des urbanistes sont membres de la Campagne urbaine mondiale et encouragent activement les principes d'urbanisme d'ONU-Habitat. L'AIU a joué un rôle de premier plan lors de la sixième session du Forum urbain mondial en tant que partenaire stratégique et a également facilité le dialogue par voie électronique sur le même sujet. Au niveau régional, la collaboration avec le South African Planning Institute et l'African Planning Association s'est traduite par un accroissement du nombre de membres et l'établissement d'un rapport sur l'« état de l'urbanisme » dans la région. La collaboration avec l'Union internationale des architectes et l'Union des architectes d'Afrique a également évolué et ONU-Habitat a conclu un mémorandum d'accord avec l'Union des architectes d'Afrique pour une collaboration dans le cadre de la Campagne urbaine mondiale. La collaboration au niveau des pays a été renforcée avec plusieurs associations, dont l'Institut italien de l'urbanisme, l'Institut d'architecture des Pays-Bas, l'Architectural Association of Kenya, le South African Planning Institute et l'Urban Planning Society of China.

107. L'Initiative de partenariat avec des universités d'ONU-Habitat coopère avec un nombre croissant d'établissements d'enseignement supérieur (environ 100 partenariats) afin de renforcer l'éducation à l'urbanisme, la recherche et les conseils sur les politiques à suivre et le développement des capacités. L'élaboration de programmes d'enseignement sur les changements climatiques est actuellement soutenue par quatre consortiums d'universités. Des pôles thématiques sur la ville informelle, la gouvernance urbaine, les changements climatiques et l'avenir urbain ont été mis en place pour promouvoir l'éducation et la recherche dans ces domaines.

## **E. Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

108. En tant que membre du Groupe consultatif stratégique du Comité permanent interorganisations, ONU-Habitat a fourni un appui technique au Groupe mondial sur l'hébergement d'urgence auquel fait appel la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lors de catastrophes naturelles. En outre, le Programme détache du personnel auprès des équipes de coordination pour l'hébergement d'urgence pilotées par la FICR lors d'opérations d'urgence spécifiques. Avec la FICR, il continue de coprésider le Groupe régional sur l'hébergement d'urgence pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, en apportant son appui aux interventions d'urgence des pays de la région.

## **F. Égalité hommes-femmes**

109. En octobre 2012, ONU-Habitat a réalisé un audit de l'égalité hommes-femmes au sein de l'organisation, y compris dans les bureaux régionaux. Les résultats de cet audit ont mis en évidence certains résultats positifs. Cependant, des lacunes ont été identifiées, dont la pénurie de ressources humaines et financières, l'insuffisance du renforcement des capacités sur l'égalité des sexes du personnel à tous les niveaux et les déficiences dans le suivi de la mise en œuvre. L'audit a notamment consisté en un examen du plan d'action pour l'égalité des sexes et les résultats de cet examen ont servi de base aux discussions qui ont eu lieu lors de l'Assemblée sur le Plan d'action pour l'égalité des sexes, organisée lors de la sixième session du Forum urbain mondial, contribuant également à montrer la voie à suivre par ONU-Habitat.

110. Parmi les faits saillants et les réalisations du plan d'action pour l'égalité des sexes figuraient l'amélioration de la prestation de services par ONU-Habitat dans l'ensemble de ses programmes, comme indiqué dans un recueil établi à l'issue de l'audit. Des dispositifs institutionnels sont en place pour coordonner les activités d'intégration des préoccupations sexospécifiques avec l'établissement d'un système de correspondants sur les questions de genre au Siège et dans les bureaux régionaux. Dans le rapport intérimaire sur le plan, il est indiqué que le principal problème à régler tient au fait que les ressources considérables mises à disposition pour promouvoir l'égalité des sexes n'ont pas été pleinement utilisées et que les tentatives faites pour promouvoir un travail plus cohérent dans ce domaine n'ont pas été suivies. C'est également ce qui est ressorti de l'évaluation de l'intégration de la problématique hommes-femmes au sein d'ONU-Habitat qui a été menée en 2011.

111. Le groupe consultatif sur l'égalité des sexes a été établi en septembre 2012 à la sixième session du Forum urbain mondial et a tenu sa deuxième réunion en novembre et décembre 2012, au cours de laquelle il a élaboré un plan de travail sur deux ans. Le programme de travail d'ONU-Habitat pour 2014-2015 de même que le principal document utilisé pour les réunions de dialogue lors de la vingt-quatrième session du Conseil d'administration, auxquelles ont participé des membres du groupe consultatif, prennent en compte la problématique hommes-femmes. ONU-Habitat est en train de revoir l'architecture du groupe sur l'égalité des sexes en vue de lui donner une plus grande visibilité au sein de l'organisation.

112. Le programme commun intitulé « Parce que je suis une fille » a été lancé par Plan International, Women in Cities International et ONU-Habitat à Hanoi, New Delhi, Le Caire, Kampala et Lima. Une évaluation rapide de la situation a été menée dans chacune des cinq villes participantes.

## **G. Autres partenaires du Programme pour l'habitat**

### **1. Agences bilatérales d'aide au développement**

113. ONU-Habitat soutient un projet financé par l'Australian Agency for International Development pour améliorer les politiques foncières et la gestion des terres dans les États membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

## 2. Organisations de la société civile

114. ONU-Habitat a continué d'œuvrer en faveur d'un engagement renforcé des partenaires au niveau des politiques et des programmes au cours de la période considérée. Des organisations de la société civile ont participé à deux dialogues avec la société civile et à des réunions des partenaires du Programme pour l'habitat, tenues en mai, septembre et octobre 2012 pour servir de plates-formes aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, à la sixième session du Forum urbain mondial, au programme de développement pour l'après-2015 et à Habitat III. Les partenaires du Programme pour l'habitat sont encouragés à prendre part aux processus consultatifs multilatéraux mis en place pour recueillir les opinions et les commentaires des différents groupes de parties prenantes sur ces événements clés. Plus de 400 participants représentant des organisations internationales, régionales et nationales ont été associés aux dialogues, ce qui a favorisé un regain d'intérêt pour la sixième session du Forum urbain mondial, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et les objectifs du développement durable et Habitat III.

115. Les organisations de la société civile sont mobilisées pour contribuer efficacement à donner effet à « L'avenir que nous voulons », en s'impliquant dans les débats en cours sur le programme de développement pour l'après-2015. Les consultations mondiales, régionales et nationales sur ce programme et le processus préparatoire d'Habitat III offrent l'occasion de mobiliser les partenaires du Programme pour l'habitat à tous les niveaux et de renforcer leur implication.

116. Le principal écueil tient au fait que l'urbanisation est un domaine qui n'a pas reçu beaucoup d'attention dans les débats mondiaux actuels sur le programme de développement pour l'après-2015. Les États membres, les partenaires d'ONU-Habitat et ONU-Habitat ont encore beaucoup à faire pour s'assurer que les questions d'urbanisation sont solidement intégrées dans le futur programme de développement.

## 3. Local Governments for Sustainability (ICLEI)

117. En juin 2011, ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec l'ICLEI, qui décrit les grands domaines de collaboration pour les quatre années à venir et qui couvrent notamment les changements climatiques, la biodiversité et la mobilité. En août 2012, les deux organisations ont signé un accord de coopération sur un projet commun concernant des stratégies de développement urbain à faibles émissions, financé par la Commission européenne. ONU-Habitat pilote le projet, alors que l'ICLEI est le principal organisme d'exécution partenaire. ONU-Habitat a également participé activement aux deuxième et troisième Congrès de l'ICLEI sur « Des villes résilientes », tenus respectivement en 2011 et 2012 et au cours desquels il a organisé des événements thématiques. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ONU-Habitat a participé aux groupes d'experts du Congrès mondial de l'ICLEI et à la discussion interactive du Global Town Hall.

## V. Conclusions

118. Les partenariats continuent à jouer un rôle stratégique dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Le présent rapport témoigne de l'ampleur des liens et de l'implication qu'ONU-Habitat a su créer avec ses partenaires, y compris les organismes des Nations Unies, les organisations multilatérales, les instituts internationaux de formation et les organisations de la société civile, qui contribuent à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Cette implication revêt différentes formes – consultations, efforts de facilitation, mise en œuvre et financement conjoints, renforcement des capacités au travers d'activités de recherche et de formation et dialogues sur les mesures à prendre – qui sont toutes indispensables à la stratégie de partenariat d'ONU-Habitat.

119. Les villes durables ayant été identifiées comme un aspect essentiel du développement durable dans la perspective de « L'avenir que nous voulons » lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, il est devenu d'autant plus nécessaire pour ONU-Habitat de redoubler d'efforts pour établir des partenariats réguliers et harmonieux avec les autres organismes des Nations Unies. À l'heure où le monde se rapproche de la date limitée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'urgente nécessité pour ces organismes de coopérer pour favoriser l'avènement de villes durables en tant qu'élément clé des objectifs du développement durable a déterminé la priorité accordée aux partenariats par ONU-Habitat dans la réforme organisationnelle qu'il a opérée au cours de la période considérée. Il importe qu'ONU-Habitat renforce sa capacité de coordonner le nombre grandissant de ses partenaires et montre fermement le cap aux nombreux partenaires du Programme pour l'habitat qui s'emploient à différents titres à assurer un développement urbain durable.

120. Les organismes des Nations Unies ont tous pour mission de relever les défis qu'engendre l'urbanisation. Pour répondre à cette préoccupation commune, des interventions proactives et



---

intersectorielles (et donc interinstitutionnelles) en faveur du développement urbain paraissent les plus efficaces. La préservation et la promotion actives des atouts des centres urbains, parallèlement à la prévention et à la gestion des effets négatifs de l'urbanisation, offrent une occasion unique aux organismes des Nations Unies d'atteindre leurs objectifs de développement globaux et de montrer qu'ils sont bien « Unis dans l'action ». À la sixième session du Forum urbain mondial, ONU-Habitat a lancé cette dynamique en organisant une réunion interorganisations de haut niveau, au cours de laquelle la question de l'opportunité de l'urbanisation au vingt et unième siècle et du rôle de l'Organisation des Nations Unies à cet égard a été examinée. Ont participé à cette réunion la FAO, l'OIT, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Centre des Nations Unies pour le développement régional, la CEE, la CESAP, l'UNESCO, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'UNICEF, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, l'UNITAR, l'ONUDC, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ONU-Femmes, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation météorologique mondiale. Tous ces organismes sont convenus de s'employer à mettre en place un mécanisme de coordination commun pour le développement urbain durable.

121. Dans cette optique, ONU-Habitat a établi un Service de la coordination interorganisations et avec les partenaires. Les réformes organisationnelles, qui visent à recadrer les activités et programmes d'ONU-Habitat et à le mettre en position de jouer un rôle de premier plan dans l'avenir des villes, nécessitent la pleine collaboration et le plein soutien de tous les partenaires.

---